



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Animaux domestiques

Question écrite n° 43472

Texte de la question

M. Daniel Soulage souhaite obtenir quelques précisions de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation quant à l'information découverte dans la très sérieuse revue mensuelle de juin 1996 de la fédération des syndicats dentaires libéraux : « Lors du conseil des ministres du 17 avril dernier, le ministre de l'agriculture présentait une communication qui prévoit la gratuite des soins pour les animaux domestiques dont les propriétaires ont de faibles revenus. » Cette mesure apparaît très surprenante. Cette proposition existe-elle vraiment ?

Données clés

Auteur : [M. Soulage Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43472

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5235